

Règlements des compétitions jeunes 2022/2023

REGLEMENT DES COMPETITIONS U17

➤ **I- Organisation générale**

La Commission Départementale des Compétitions Jeunes est chargée de la gestion de ces championnats. Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F, de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District de la Gironde de football sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

Les équipes s'engagent librement au niveau qu'elles veulent. Pour la première phase, 2 niveaux sont proposés :

- 1 Niveau d'accession en U17 LFNA & U18 LFNA. (40 équipes max)
- 1 Niveau District de la Gironde.

Le niveau brassage LFNA nécessite la réalisation d'un dossier de candidature. Plusieurs critères sont à respecter pour pouvoir accéder à ce championnat (annexe). La commission des jeunes étudiera chaque dossier et validera ou non les candidatures. Un suivi du respect de ses critères sera réalisé à mi saison et/ou en fin saison (formation CFF). La commission appliquera les sanctions correspondantes le cas échéant.

Participant à ces championnats :

1ere phase :

- Niveau Brassage LFNA : 25 équipes réparties en 1 poule de 10 équipes et 2 poules de 8 équipes avec matches aller simple.
- Niveau Brassage District : 63 équipes réparties dans 8 poules de 8 équipes, avec matches aller simple.

2eme phase :

- Départementale 1 à 10 équipes avec matches aller simple.
- Départementale 2 à 20 équipes réparties en 2 poules de 10 équipes avec matches aller simple.
- Départementale 3 à 20 équipes réparties en 3 poules de 10 équipes avec matches aller simple
- Départementale 4 avec le reste des équipes (30) ainsi que les éventuels nouveaux engagements.

Une équipe ayant déclaré forfait général en championnat U17 ne peut pas, pour la saison suivante, accéder aux championnats régionaux U18.

Peuvent participer à ces championnats :

- Les joueurs de catégorie d'âge U16, U17
- Les joueurs de catégorie d'âge U15 remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F

En cas de non-respect de ces obligations, le club fautif pourra avoir match perdu par pénalité dans les conditions fixées à l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

II. Accessions – Rétrogradations

Le tableau annexé au présent règlement indique les conditions de montées et de descentes avec les précisions suivantes :

- **Accession des équipes U17 brassage LFNA au Championnat régional U17 R2 LFNA 2nd phase. Le nombre d'équipes qui accèdent en Ligue de Football Nouvelle Aquitaine est déterminé par la LFNA. Pour la saison 2022/2023, ce nombre est de 8.**

Les équipes classées première et seconde de chaque poule, accompagnées des 2 meilleures 3^{ème} (en faisant application de l'article 8.5 des règlements généraux du District de la Gironde de football.) accéderont au championnat régional U17 Ligue à mi-saison.



Règlements des compétitions jeunes 2022/2023

Accession en Départementale 1-U17 – 2nde Phase (10 équipes)

La dernière équipe classée 3^{ème}, les équipes classées de la 4^{ème} à la 6^{ème} place des 3 poules du brassage LFNA U17 – 1ère phase accèdent au championnat départementale 1- U17 – 2nde phase.

En cas de vacance, il est fait application de l'article 8.5 des règlements généraux du District de la Gironde de football.

Accession en Départementale 2- U17 - 2nde Phase (20 équipes)

- Le reste des équipes du brassage LFNA U17 – 1ère phase accèdent au championnat départementale 2 U17– 2nde phase. (Soit 7 équipes).

Les équipes classées 1^{ère} des 8 poules du brassage District U17–1ère phase accompagnées des 5 équipes classées meilleurs 2nd accèdent au championnat départementale 2 U17 –2nde phase. (Soit 13 équipes).

En cas de vacance, il est fait application de l'article 8.5 des règlements généraux du District de la Gironde de football.

-

Accession en Départementale 3 U17– 2nde Phase (20 équipes)

Les 3 équipes restantes classées 2nd, des équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} des 8 poules du brassage District U17– 1ère phase accompagnées du meilleur 5^{ème} accèdent au championnat Départementale 3 U17–2nde phase. (Soit 20 équipes).

En cas de vacance, il est fait application de l'article 8.5 des règlements généraux du District de la Gironde de football.

- Accession en Départementale 4- U17 – 2nde Phase

Les autres équipes classées 5^{ème} ainsi que le reste des équipes issues des 8 poules du brassage District U17 – 1ère phase accèdent au championnat Départementale 4 U17– 2nde phase ainsi que les éventuelles nouvelles équipes engagées.

- **Accession des équipes U17 Départementale 1 au Championnat régional U18 LFNA.**
Le nombre d'équipes qui accèdent en Ligue de football Nouvelle Aquitaine est déterminé par la LFNA. Pour la saison 2022/2023, ce nombre est de 2 en fin de saison 2022-2023.

Les équipes classées première et seconde, en faisant application des dispositions de l'article 8 des règlements généraux du District de la Gironde, accèderont au championnat U18 LFNA.

III. Classements :

Application de l'Article 8 des RG du District de la Gironde de Football

IV. Ballon

Le ballon est de taille 5.

V. Temps de jeu

90 minutes (2 fois 45 minutes).

VI. Calendrier et heures des rencontres

L'heure officielle des rencontres des championnats U17 est fixée le samedi à 15h et à 13h pour les rencontres en lever de rideau.



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

PAGE
3/5

Règlements des compétitions jeunes 2022/2023



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

Dossier de candidature U17 brassage LFNA 2022/2023

Dossier de candidature U17 Brassage LFNA Saison 2022 / 2023

Rappel des prérequis de candidatures :

- ☑ Ne pas être en entente (nouveau règlement fédéral interdisant l'accession aux ententes de jeunes en Ligue).
- ☑ Statut de l'éducateur en charge de l'équipe :
 - ✓ Educateur possédant le CFF3
 - ✓ Educateur déjà attesté CFF3 et s'engageant à passer la certification.
 - ✓ Educateur s'engageant à suivre la formation CFF3 et à l'attester avant la fin de la saison 2022/2023.
- ☑ Un effectif de 20 joueurs minimum U15/U16 saison N-1 + effectif U16/U17 à la date limite de candidature
- ☑ Pour les équipes réserves uniquement un effectif de 20 joueurs minimum par équipe engagée (Ligue et District).
- ☑ 1 seule équipe par club en brassage LFNA

Candidature U17 LFNA :

Nom du club :

Numéro d'affiliation :

Nom/prénom/numéro licence de l'éducateur en charge de l'équipe pour la saison 2022/2023:

Diplôme de l'éducateur :

Effectif U14/U15 saison N-1 :

Effectif U16/U17 saison N à la date limite de candidature :

Les dossiers de candidature sont à retourner au District par mail à competitions@gironde.fff.fr **au plus tard le 15 Août 2022.**

A la date de clôture des candidatures, la commission des jeunes se réunira pour étudier tous les dossiers et valider la candidature en brassage U17 LFNA pour la saison 2022/2023. Tous les clubs ayant candidatés recevront un mail avec la décision de la commission au plus tard fin Août.

Pour les clubs s'engageant à envoyer en formation ou en certification CFF3 leur éducateur au cours la saison 2022/2023, merci de joindre au dossier de candidature le courrier du président. Un suivi sera fait tout au long de la saison afin de s'assurer que l'éducateur soit bien formé et attesté en fin de saison 2022/2023.

Dans le cas où le nombre dossiers de candidature serait supérieur au nombre de places disponibles, le niveau de l'équipe N-1 sera pris en compte pour départager les candidatures.

La commission de jeunes

Règlements des compétitions jeunes 2022/2023

